

<u>LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> (article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)

Séance du 27 mai 2024 à 20 h 00

Date de convocation: 21/05/2024

Nombre de conseillers : 12 Quorum : 7 Présents : 8 Pouvoir : 1

Etaient présents: Camille RÉGNIER, maire, Ana-Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Mickaël

AUDOUAL adjoints, , Céline DUBOIS, Sébastien RIMBOD, Olivier JULIA, Patrick FERRARIS

Etaient excusés: Stéphane MINCHIN (pouvoir donné à M. Olivier JULIA), Ingrid BOLDI, Christèle

ZUCCOLO, Hélène GROSSELIN

Secrétaire de séance :

N° 15/2024 : Révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Absence de Mickaël AUDOUAL

Délibération approuvée à 8 voix pour.

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme.

N° 16/2024 : Règlement intérieur des services cantine et garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2024-2025

Arrivée de Mickaël AUDOUAL.

Délibération approuvée par 9 voix pour.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur des services « cantine » et « garderie périscolaire » tel que proposé par Mme le maire, applicable à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

<u>N° 17/2024 : Modification des contrats de location des salles communales – Salle des fêtes et salle multi-activités du parc Lucien Martin</u>

Délibération approuvée à 9 voix pour.

Mme le Maire explique à l'assemblée que suite à la suppression de la régie, la mairie ne peut plus accepter les paiements par chèque et les locataires des salles communales recevront un avis des sommes à payer par la trésorerie.

Le conseil municipal approuve la modification sur les contrats de location de la salle des fêtes et de la salle multi-activité tels qu'annexés à la présente délibération



Courriel mairie@vignieu.fr Téléphone 04 74 92 56 96 Internet www.vignieu.com